

ISSN 2414-2565

CAHIERS DU GReMS

Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique



N°06 Décembre 2021

CAHIERS DU GReMS

**Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique**

N°06 décembre 2021

Cahiers du GReMS

Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et des Sciences humaines

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

Directeur de publication : Édouard Ngamountsika, Professeur Titulaire

Rédacteur en chef : Etienne Bellarmin Iloki, MC, *Chef de parcours de Langue et Littérature françaises*

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Frey Claude, Université Paris III, Pr Ndongo-Ibara Yvon Pierre, Université Marien Ngouabi, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Pr Moussa Daff, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Noumssi Gérard, Université de Yaoundé I, Université de Bouaké, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Elongo Arsène, Marc Cheymol, Fernand Otsiema Guellely, Lionnel Kindziala - Kindziala, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukoukou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjola Régine.

Couverture : Sculpture en bronze de Rémy Mongo-Etsion

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN 2414-2565

Avis aux auteurs

Feuille de styles

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).
- Exemples :
- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

SOMMAIRE**MPANDI OLETA Lucrès Destin et MBANGA Anatole**

Néologisme et subjectivation du discours dans la presse écrite congolaise.....9

TRAORÉ SidikiLes discordances temporelles dans la prose burkinabè écrite :
cas de la nouvelle « lune de miel » de William Aristide Nassidia Combary.....23**DAKOURY Koudou David et ASSEKA Tchoman François**Le langage verbal dans *Fin de partie* de Samuel Beckett :
dynamisme et manifestations..... 35**ITOUA Joseph et LONI Eric**L'importance du matériel didactique dans
l'enseignement/apprentissage de l'histoire.....47**MABIALA MANTSELE-MOUANDA Fredoni et Edouard NGAMOUNSIKA**

Analyse du complément d'objet indirect en contexte scolaire congolais 55

NTONDELE ORCI GRACE et NDONGO IBARA YVON-PIERREA cross linguistic variation between kisuundi kya Mayama (K.K.M)
and kikoongo kya nseke (K.K.N).....67**KOUASSI Kouakou Roland et KEI Joachim**Procédés d'énumération et esthétique satirique
dans *D'Éclairs et de foudres* de Jean-Marie Adiaffi 83**Latte Jacques SYMPHOR***Zakwato pour que ma terre ne dorme plus jamais* d'Azo Vauguy :
une écriture poétique de l'hybridation.....97**AMANI-ALLABA Angèle Sébastienne**L'intercompréhension entre l'Abidji et l'Akye : pour une didactique des langues à
travers l'adjectif.....109**GOGBEU Mamadou**Les techniques narratives dans « *Les nouveaux contes d'Amadou Koumba* »
de Birago Diop : types et fonctions.....119**KOUASSI Pri Michel**Le démonstratif, facteur d'énonciation historique et /ou discursive
dans *D'Éclairs et de foudres* de Jean-Marie ADIAFFI 131**MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin**

Les surnoms à Mouilla : Étude de sociolinguistique urbaine.....139

Varia**EKONDI Fulbert,**

Les problèmes de la notation en lecture en classe de cm2 dans la circonscription
scolaire de Ouenzé 1 Brazzaville.....151

MBELE Jean Didier

La représentation sociale et cognitive des enseignants bénévoles chez les parents
d'élèves de Brazzaville.....167

Thèses et mémoires de Master soutenus en 2021.....179

LE DÉMONSTRATIF, FACTEUR D'ÉNONCIATION HISTORIQUE ET /OU DISCURSIVE DANS *D'ÉCLAIRS ET DE FOUDRES* DE JEAN-MARIE ADIAFFI

Dr KOUASSI Pri Michel
koprimi2015@gmail.com

Résumé : Cet article vient démontrer que le démonstratif confère des traces de discours et de récit aux narrations des écrivains. Le démonstratif, dans l'œuvre *D'éclairs et de foudres* de Jean-Marie ADIAFFI, présente un texte qui met en avant l'acte d'énonciation lui-même doublé d'une prise de parole du narrateur. Ces deux types d'énonciation qui tirent leur fondement du passé, du présent et du futur sont générés par le démonstratif. Ces trois temps diffus dans ses emplois standard, aspectuels et modaux sont perceptibles lors de la référenciation. Cette trilogie temporelle crée une polyphonie narrative montrant que la diégèse est racontée par un narrateur qui est tantôt hors de la scène, tantôt dans la scène.

Mots-clés : démonstratif, discours, récit, énonciation, polyphonie narrative.

Summary: This article is to show that the demonstrative confers some discourse and story traces to news narrations. Its presence in accounts (summaries) provides a text that exposes the enunciation itself and influences the addressee. It also looks like a continuation of facts or events for the reader. These two types of enunciation in the novels *D'éclairs et de foudres* of Jean-Marie ADIAFFI originate from the three periods of the time axis: the past time, the present time and the future time. They come from the modal, aspectual and standard uses of the demonstrative. These traces of temporality that create a narrative polyphony in writings have very often succeeded in showing the writer's implication in some news broadcastings and also his absence in others. The polyphony narrative-discourse and story- in the novels is the result of the narration of events witnessed by the writer.

Key words: Demonstrative, discourse, story, enunciation, narrative polyphony.

Introduction

L'énonciation est perçue par Emile BENVENISTE comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». (Emile BENVENISTE, 1970 : 12-18) Elle engendre des énoncés dans lesquels apparaît le démonstratif. Son usage surabondant confère des relents de récit et de discours aux intrigues des romans. Cela revient à analyser le démonstratif comme facteur d'énonciations historique (récit) et /ou discursive (discours) dans le roman *D'éclairs et de foudres* de Jean-Marie ADIAFFI. Que recouvrent les notions de discours et de récit ? Comment le démonstratif transforme-t-il l'intrigue de *D'éclairs et de foudres* en énonciations discursive et/ou narrative ? Les deux systèmes énonciatifs révèlent-ils des postures ? Nous éluciderons cette problématique en se fondant sur les notions de discours et de récit, en analysant les systèmes énonciatifs générés par le démonstratif pour déboucher à la mise en évidence d'une perspective narrative.

1. Les notions de récit et de discours en linguistique

Le récit et le discours sont deux notions linguistiques qui cohabitent dans *D'éclairs et de foudres*¹⁴ de Jean-Marie ADIAFFI.

1.1. La notion de récit

Le récit est « la représentation des faits survenus à un certain moment du temps sans aucune intervention du locuteur ». (Emile BENVENISTE, 1966 : 312) Aussi Paul RICOEUR dira-t-il qu'il est : « [...] avant tout une représentation d'action (*mimèsis praexos*) et, par là seulement, d'hommes qui agissent ». (1983 : 71). Aussi le récit est-il, selon *Le Dictionnaire de linguistique* : « (...) rapporté à une temporalité passée (ou imaginée comme telle) par rapport au moment de l'énonciation. » (Mathée GIACOMO et Jean DUBOIS, 1994 : 432) Considérons le passage (1) :

(1) Le ciel en rendra légende à la terre saisie de frénésie incestueuse de frénésie par tant de beauté en **ce temps-là**.
(ADIAFFI, pp.93-94)

En (1), la particule adverbiale locative « -là » indique que l'objet déterminé par le démonstratif « ce » ne s'inscrit plus dans l'actualité discursive du locuteur. Ici, l'énoncé « correspond à un mode d'énonciation narrative qui se donne comme dissocié de la situation ». (Dominique MAINGUENEAU, 1990 : 33)

1.2. La notion de discours

Selon Dominique MAINGUENEAU (1990 : 33) : « Toute énonciation écrite ou orale qui est rapportée à son instance d'énonciation (JE-TU/ICI/MAINTENANT), autrement dit qui implique un embrayage » est un discours. Un autre aspect identificatoire du discours est mis en évidence : « l'usage du langage en situation pratique, envisagé comme acte effectif, et en relation avec l'ensemble des actes (langagiers ou non) dont il fait partie ». (Pierre ACHARD, 1993 : 10) .Soit l'énoncé (2) ci-dessous :

(2) Tu n'ignores point qu'à **cet** âge on confond facilement.
(ADIAFFI, p.23)

L'exemple (2) est une parole tenue (énonciation discursive) par un locuteur « je » en présence d'un interlocuteur « tu ». Les traces du discours sont dues à « l'usage du pronom personnel '' tu '' comme l'individu allocuté dans la présente instance de discours ». (Dominique MAINGUENEAU, 1980 : 31) Au-delà des propriétés textuelles du discours, Jean-Michel ADAM reconnaît :

un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps) ; ce dont rend bien compte le concept de « conduite langagière » comme mise en œuvre d'un type de discours dans une situation donnée. (1990 : 23)

Ainsi, le démonstratif, dans son emploi, génère une hétérogénéité énonciative dans *D'éclairs et de foudres* du fait qu'il est un signe linguistique à double interlocution.

¹⁴ Les exemples extraits du roman *D'Eclairs et de foudre* ne seront représentés que les numéros de pages.

2- Du discours et du récit dans l'intrigue

L'emploi du démonstratif transforme la diégèse en discours et/ou en récit dans l'œuvre *D'éclairs et de foudres* de l'ivoirien Jean-Marie ADIAFFI.

2.1. Le démonstratif : une expression de temporalité

Pour Maurice GREVISSE (1986 : 553-554), le démonstratif « permet d'indiquer à quel moment de la durée on situe le fait dont il s'agit ». Il situe, sur l'axe de la temporalité, le référent au passé, au présent et au futur. Ces trois temps correspondent à l'antériorité, à la concomitance et à la postériorité.

Ceci est perceptible en (3) :

(3) Mais qui se souvient de la fête dernière terrible **celle-là** en horreur...
(ADIAFFI, p.38)

Le déterminant démonstratif composé « celle-là » montre un procès qui n'est plus inscrit dans l'actualité du narrateur. L'idée est issue d'une source énonciative « je » qui est le locuteur. Ici, « le discours consiste en propos tenus à des interlocuteurs sur une situation présente à laquelle participe celui qui parle ». (Jean DUBOIS et René LAGARDE, 1997 : 210)

2.1.1. Le démonstratif : un marqueur de concomitance

Dans la monstration, le démonstratif montre « un fait qui peut se situer au moment où l'on parle : et c'est le temps présent ». (Maurice GREVISSE, 1983 : 553-554) Autrement dit, il traduit la simultanéité du procès et son moment de l'énonciation. C'est le cas de l'énoncé (4) :

(4) C'est le tracteur de l'exploitation qui me les a redressés de **cette** jolie manière avec **ces** béquilles ciselées dans le bois précieux du peuple.
(ADIAFFI, p.60)

Où les déterminants démonstratifs « cette » et « ces » traduisent une proximité entre le locuteur et le référent. Patrick CHARAUDEAU, dans *Grammaire du sens et de l'Expression*, reconnaît que le démonstratif « garde un lien avec le présent de l'acte d'énonciation du sujet parlant (...) ». (1992 : 222)

2.1.2. Le démonstratif : un marqueur d'antériorité

Dans la narration, le démonstratif inscrit un fait dans un moment antérieur à l'instance énonciative du narrateur. Cette idée transparaît dans la phrase ci-dessus :

(5) Tape-lui sur l'épaule par amour tu verras son corps calcaire se disjoindre à perte de vue. **Cela** dément les commérages funéraires des momies immortelles.
(ADIAFFI, p.10)

La particule « -la » accolée au déterminant démonstratif « ce » renvoie le procès dans un temps précédant le moment énonciatif du locuteur. Ce temps, hors de l'actualité linguistique du locuteur « je », donne un statut de discours à la narration.

En conséquence, la cohabitation discours et récit atteste que les actants et le narrateur interviennent tous dans la narration de l'histoire du peuple noir dans *D'éclairs et de foudres* de Jean-Marie ADIAFFI.

2. Le démonstratif : une unité à aspects et à modes

Le démonstratif a des aspects et des modes qui montrent le déroulement des procès.

2.1. L'aspect dans le démonstratif

« L'aspect constitue une information sur la manière dont le sujet énonciateur envisage le déroulement d'un procès, son mode de manifestation dans le temps ». (Dominique MAINGUENEAU, 1980 : 31) Dans la monstration, le démonstratif donne des indications tantôt extensives, tantôt performative.

2.1.1. L'aspect extensif

L'aspect extensif réside dans le fait qu'un référent est éloigné du champ de vision ou de pensée du locuteur au moment où celui-ci parle.

L'observation de la phrase (6) le montre clairement :

(6) Le ciel en rendra légende à la terre saisie de frénésie incestueuse de frénésie par tant de beauté en **ce temps-là**.
(ADIAFFI, pp.93-94)

Le démonstratif composé « ce...-là » renvoie au référent « temps ». Cet éloignement dans le temps en (6) est loin de l'actualité linguistique du narrateur. L'addition des indices « -ci » et « -là » précise Henri BONNARD (1973 :185) permet d'« exprimer la nuance de proximité ou d'éloignement local ou temporel ».

2.1.2. L'aspect performatif

Le performatif indique une absoluité factuelle coïncidente. L'énoncé constitue lui-même l'acte et le procès. Le démonstratif s'inscrit dans cet ordre car il est à la fois le déclencheur de l'action et l'action en elle-même. Citons l'exemple (7) :

(7) **Cette** année la famine plus que jamais mérite son nom de famine.
(ADIAFFI, p.30)

L'énoncé (7) est un exemple prototypique de la performation. Plus que la présentation du référent « année », il y a aussi son accomplissement. Le locuteur en l'évoquant vit lui-même le temps « année ».

2.2. Le mode dans le démonstratif

Le démonstratif est un morphème modal pour signifier qu'il révèle « la manière dont le locuteur envisage le procès par rapport à la réalité ». (Cité par Magloire KOUASSI, 2015 : 58) L'indication se fait sous forme indicatif ou impératif.

2.2.1. Le Mode indicatif

Le démonstratif fait voir d'une manière précise un référent, par un geste ou un signe. C'est en ce sens que « l'indicatif, en français comme en latin, est le mode du fait, de l'action réalisée. L'indicatif constate ce qui est, ce qui a été, ce qui sera : c'est le mode objectif ». (Ferdinand BRUNOT et Charles BRUNEAU, 1949 : 524) Il montre la présence du référent. Il est présent dans l'exemple (8) que voici :

(8) Tu sais pourquoi terre nos poings ont **cette** fermeté de roc inébranlable qui refuse la sinécure.
(ADIAFFI, p. 23)

En (8), le référent « fermeté » dont parle le narrateur a effectivement eu lieu. Ceci, grâce au déterminant démonstratif « cette » qui expose sous les yeux un référent réel. Grâce à sa capacité à faire passer de la virtualité à l'actualisation, le démonstratif inscrit l'acte de désignation dans la réalité.

2.2.2. Mode impératif

Le démonstratif, vu par Maurice GREVISSE (1986 : 666), contraint les yeux à chercher le référent. Alors « l'impératif est d'une façon générale, le mode du commandement (...) ». Relevons l'exemple (9) ci-dessous :

(9) La commune comme **ce** mot m'est commun et sonne espoir lutte combat défaite.
(ADIAFFI, p. 104)

Le déterminant démonstratif « ce », actualisant le morphème « mot », contraint l'esprit de l'interlocuteur à se projeter indépendamment vers le référent. C'est un signe d'autorité qui commande l'esprit à rechercher un référent.

Le démonstratif, génère récit et/ou discours grâce aux temps spécifiques. Les aspects de cohésion et de cohérence qui caractérisent ces deux systèmes énonciatifs retiendront notre attention. Cette harmonie narrative dans le roman *D'éclairs et de foudre* est en partie assurée par les emplois standard du démonstratif.

3. Les emplois du démonstratif

Les relations syntaxiques d'anaphore, de cataphore et de déictique assurent la cohérence et la cohésion de la diégèse pour faciliter la compréhension du texte. Ces emplois servent à « une représentation par la pensée des choses ou des événements de la réalité que les unités linguistiques permettent de construire ». (Mary-Annick MOREL, 1992 : 639-640) Ces trois relations syntaxiques équivalent respectivement au passé, au futur et au présent de l'indicatif.

3.1. Le démonstratif anaphorique

Dans *L'Énonciation*, Laurent DANON-BOILEAU (1987 : 45) allègue : « l'anaphore est une opération par laquelle un élément A1 (= antécédent) est repris sous une autre forme par un élément A2 (= reprise). L'élément anaphorique se réfère toujours à un discours antérieur ». Et pour preuve, observons l'énoncé (10) ci-après :

(10) De voir l'appétit vorace qui est le sien son sexe est dans ses convoitises et hélas dans

celles des vautours.

(ADIAFFI, pp.30-31)

Le pronom démonstratif simple « celles » en (10) reprend le groupe nominal possessif « ses convoitises ». Il oriente l'esprit vers un substitut référentiel qui se trouve dans le contexte antérieur de la chaîne parlée. De la sorte, « celles » renvoyant à son antécédent « convoitises » contribue à l'intelligibilité du texte.

3.3. Le démonstratif déictique

Le démonstratif renvoie à un signe qui n'est perceptible que si les actants sont tous impliqués dans le discours. Les déictiques sont « des mots qui, selon leur valeur fondamentale, indiquent que l'être ou l'objet désigné par le nom est localisé par rapport au locuteur ». (Maurice GREVISSE, 1986 : 956) Ceci que « les démonstratifs sont de purs déictiques qui accompagnent un geste de l'énonciateur ». (Dominique MAINGUENEAU, 1990 :17) Vu ce qui précède, la fonction déictique équivalant au présent de l'indicatif fait ressortir des gestes pour aider à l'indexicalité.

Dans l'exemple (11) qui suit :

(11) Tu boiras **ce** bon bangui boisson divine de mon village.

(ADIAFFI, p. 18)

Le référent « bon boisson » en (11) déterminé par « ce » est connu des participants au discours du fait qu'ils se situent dans le présent du discours. Cette valeur déictique correspond bel et au bien au temps grammatical : le présent de l'indicatif.

3.3. Le démonstratif cataphorique

Dans certains de ses usages, le démonstratif établit un lien entre une expression indexicale et un pan linguistique postérieur. La cataphore, selon Hélène Perdicoyanni-PALEOLOGOU, renvoie à « une expression que "présuppose" le contexte subséquent et qui entretient des relations structurales avec le contexte droit (« Structural Cataphora ») ». (2001 : 68) Ceci aide à comprendre la narration. En référence à (12) :

(12) Le griot : Fils d'Anazé pourquoi viens-tu si tard ? Annonce-moi **ça** tam-tam sacré Attoungblan...le fils d'Anazé est arrivé par le vent est arrivé par les ailes légères de l'aigle navigateur des mers indomptables...l'aigle navigateur des mers à naufrage l'aigle navigateur des mers battant pavillon pirate...

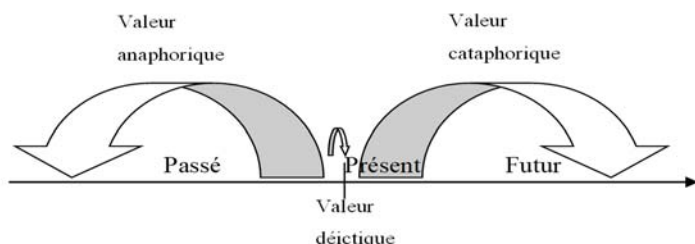
(ADIAFFI, p.87)

Le subséquent du pronom démonstratif neutre « ça » en (12) annonce l'idée suivante : « le fils d'Anazé est arrivé par le vent est arrivé par les ailes légères de l'aigle navigateur des mers indomptables...l'aigle navigateur des mers à naufrage l'aigle navigateur des mers battant pavillon pirate...» Cette idée est dans le contexte postérieur de la phrase. « Ça » substituable dans ce contexte par « ceci » a une valeur cataphorique qui contribue à la logique textuelle.

Tel est le cas en (12a) :

(12a) Le griot : Fils d'Anazé pourquoi viens-tu si tard ? Annonce-moi **ça** tam-tam sacré Attoungblan... : « le fils d'Anazé est arrivé par le vent est arrivé par les ailes légères de l'aigle navigateur des mers indomptables...l'aigle navigateur des mers à naufrage l'aigle navigateur des mers battant pavillon pirate... ».

Le pronom démonstratif neutre « ça » en (12a) contraint à se projeter dans la trame postérieure de l'énoncé pour connaître son subséquent. En ce cas, la cataphore qui équivaut au futur est « le temps de l'information anticipée ». (Harald WEINRICH, 1989 :74). Ce qui « signifie seulement que l'information est donnée prématurément par rapport au moment de sa réalisation ». (Ibidem) Les trois temps incarnés par les emplois standards du démonstratif schématisés comme suit :



4. Le démonstratif : expression d'une perspective narrative

Ce travail lié au récit et au discours vise à déterminer les traces des actants dans l'œuvre. Le démonstratif y montre la proximité et l'éloignement dans la référénciation.

4.1. Le démonstratif crée la proximité

Le démonstratif rapproche l'œil sur un détail du référent évoqué. A ce niveau, le locuteur est lui-même impliqué dans l'acte de désignation.

Ceci donne lieu de l'observer dans l'énoncé (13) que voici :

(13) Mes pieds de gazelle qui ont sculpté tant de routes, mes pieds
devenus source intarissable de **cette** petite rivière de pus...
(ADIAFFI, p.60)

La trace de l'énonciateur en (13) est évidente à travers l'usage du déterminant démonstratif simple « cette » qui rapproche la référence « petite rivière » du champ de vision des acteurs du discours. Ici, la présence de l'énonciateur est indéniable dans le cadre discursif.

4.2. Le démonstratif crée l'éloignement

Le démonstratif, dans l'œuvre, évoque une distanciation dans certains de ses emplois. Il situe le procès « à un des moments écoulés : c'est le temps passé » (Maurice GREVISSE, 1986 : 553-554) vu l'emploi de la particule locative « -là ». Soit l'énoncé (14) :

(14) Le ciel en rendra légende à la terre saisie de frénésie incestueuse de frénésie par tant de beauté en **ce** temps-là.

(ADIAFFI, pp.93-94)

En (14), le locuteur se démarque du récit. L'éloignement est traduit par « -là » accolé au déterminant démonstratif « ce ». Ici, « -là » éloigne le référent « temps » du cadre énonciatif. Dominique MAINGUENEAU fait découvrir : « En vertu d'une ambiguïté indéracinable le domaine du -là, de l'éloigné, peut signifier aussi bien l'exclusion de soi (mise à distance admirative) que l'exclusion d'autrui (rejet) ». (1990 : 17) Il y a là une dissociation de l'énonciation historique de l'instance narrative.

Conclusion

En définitive, le démonstratif, dans *D'éclairs et de foudres* de Jean-Marie ADIAFFI, « implique en effet une double scénographie : celle de l'histoire racontée et celle de la narration de cette histoire. » (Dominique MAINGUENEAU, 1990 : 21). Dans cette histoire du peuple noir vient s'interférer une énonciative discursive issue des marques de l'oralité manifestées par certains personnages. Partant, les groupes nominaux démonstratifs ont su montrer l'implication des acteurs dans la trame du roman quand la distanciation est manifeste dans la narration des faits par l'auteur.

Références bibliographiques

- ADIAFFI Jean-Marie, *D'Eclairs et de foudres*, Abidjan, CEDA, 1980, 106 p.
- BENVENISTE Emile, « L'appareil formel de l'énonciation » in *Langages*, 5^e année, n°17, 1970, pp.12-18
- BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale (Tome1)*, Paris, Gallimard, 1966.
- BONNARD Henri, *Grammaire française des lycées et collèges (11e édition)*, Paris, SUDEL, 1973.
- BRUNOT Ferdinand et CHARLES Bruneau, *Précis de grammaire historique* (3^eédition), Paris, Masson, 1949.
- CHARAUDEAU Patrick, *Grammaire du sens et de l'Expression*, Paris, Hachette, 1992.
- DANON-BOILEAU Laurent, « La Déixis », in *L'Enonciation*, Paris, PUF, 1987.
- DUBOIS Jean et LAGARDE René, *La nouvelle grammaire française*, Paris, Larousse, 1997.
- GIACOMO Mathée et DUBOIS Jean, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1994.
- GREVISSE Maurice, *Le Bon Usage* (12^e édition), Paris, Duculot, 1986.
- KOUASSI Magloire, *La problématique du présent : Temps et Aspect*, Abidjan, Nouvelles Editions Balafons, Janvier 2015, Janvier 2015.
- MAINGUENEAU Dominique, *Éléments de Linguistique pour le texte littéraire*, (nouvelle édition), Paris, Bordas, 1990.
- MOREL Mary-Annick, *La Déixis*, Paris, Eds, 1992.
- PALEOLOGOU Hélène Perdicoyanni-, « Le concept d'anaphore, de cataphore et deixis en linguistique française », in *Revue québécoise en linguistique*, vol.29, 2001, n°2.
- RICŒUR Paul, *Temps et récit I : L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, Coll.«Points », 1983.
- WEINRICH Harald. *-Grammaire textuelle du français*, Paris, Hatier, 1989.